

# O La lettre des Observatoires

N°12 octobre 2003

## ÉDITORIAL

Débat sur la laïcité

### Un retour qui mérite attention

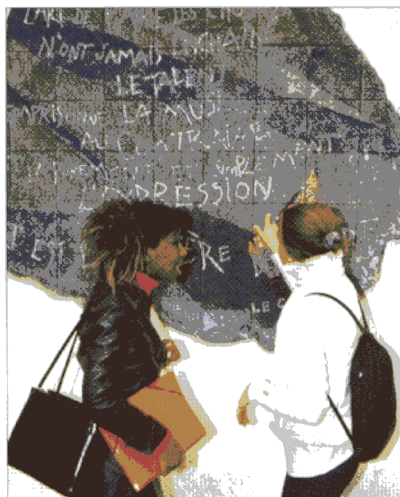
**A**PRÈS UNE TROP longue période d'indifférence, la laïcité provoque à nouveau débat.

Des analyses diverses, parfois contradictoires, traversent les partis, syndicats, associations, organisations philosophiques. Au sein même du gouvernement, des divergences s'expriment.

La commission Stasi

Fin juin, un élément important est intervenu. Le Président de la République a créé une commission qu'il a confiée à Bernard Stasi<sup>(1)</sup>. Cette commission doit «mener une réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République, principe qui fait aujourd'hui l'objet d'interrogations». Son travail doit déboucher fin 2003 sur des propositions visant au respect du dit principe dans l'institution scolaire, mais aussi dans les lieux de travail, de loisirs, les espaces et services publics...

Le CNAL sera auditionné le 21 octobre par la commission. Il prend acte avec satisfaction du regain d'intérêt manifesté par les forces politiques pour cet enjeu républicain qu'est la laïcité. Il note que l'ensemble de la société française est concerné, et non le seul système éducatif. Mais hormis le cadre et le calendrier de la mission, il



est difficile actuellement de connaître les intentions réelles du pouvoir. Pour nous, l'essentiel résidera dans notre influence sur la commission Stasi puis dans l'exploitation de ses éventuelles propositions.

Un débat très complexe

Certains cantonnent le débat principalement à l'École, évoquant la nécessité de règles nouvelles, voire d'une loi sur le foulard islamique. D'autres parlent de tous les signes religieux, quelques-uns d'un texte sur la laïcité en général.

Compte tenu de l'incertitude actuelle, l'expression de notre positionnement ne peut être définitive. En tout état de cause, le CNAL est opposé à une réglementation qui focaliserait sur le seul foulard islamique. Dans le cas où tous les signes

religieux seraient concernés, des questions se posent :

- Pourra-t-on définir juridiquement la notion «d'ostentatoire» ?
- Sera-t-on en mesure de dresser une liste précise et opérationnelle de ces signes ?
- Une loi sera-t-elle compatible avec le respect de la liberté de conscience (loi de 1905) et les textes internationaux<sup>(2)</sup> ratifiés par la France, reconnaissant le droit «de manifester, sa religion ou sa conviction, en public ou en privé» ?

Le débat ouvert est très complexe, tant sur le plan institutionnel que politique. Et, sans doute moins évident que certaines affirmations le laissent penser.

La mission de l'École est claire : accueillir tous les élèves pour en faire des citoyens libres, émancipés, responsables. Mais si l'École a un rôle pivot, a-t-elle à résoudre, seule, les nouvelles problématiques de notre société : multiculturalité, aspirations identitaires, contestation de la République et de ses règles ?

Des problèmes qui montrent la nécessité d'aborder la question fondamentale de la laïcité dans la République.

(1) Bernard Stasi est médiateur de la République.  
(2) Convention européenne des droits de l'Homme - Convention internationale des droits de l'Enfant.

#### Plaquette du CNAL

Intitulée «L'École publique pour vivre ensemble», cette production, toujours disponible, reste singulièrement d'actualité.

Commande à envoyer au  
CNAL - 209 bd St Germain  
75007 Paris, accompagnée  
du chèque correspondant.  
(r€ l'ex. ou 5€ les 10).  
Frais de port à la charge  
du destinataire.



#### SOMMAIRE

2  
Quelle Europe ?

3  
Financement des  
maternelles privées

4  
Privé/Public

## CNAL

Comité National d'Action Laïque

209, boulevard Saint-Germain  
75007 Paris  
Tél : 01.45.48.47.22  
Fax : 01.44.39.23.63

#### Ont participé

à la rédaction de ce numéro :  
Jean-Louis Biot, Eddy Khalidi,  
Christiane Mousson, Thierry Volck

- Revue trimestrielle
- Directeur de la publication : Jean-Louis Biot
- Photos : J-Pierre Lallement
- Maquette : Robert Leroux
- Mise en page : Nathalie Olyr
- Impression : Technic Imprim